

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2016-2-8-1

Séance du vendredi 18 mars 2016

POLITIQUE DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide, dans le cadre du BP 2016 :

- 1) d'inscrire au BP 2016 les crédits et les recettes nécessaires à la mise en œuvre des actions mentionnées dans le rapport, conformément à la récapitulation jointe en annexes 1 et 2,
- 2) de valider les opérations de travaux dans les collèges retenues dans le cadre du BP 2016,
- 3) d'autoriser le lancement des procédures de mise en concurrence et la signature des marchés correspondants, ainsi que des décisions ultérieures s'y rapportant,
- 4) d'autoriser le Président à verser les participations prévues dans les conventions passées avec les écoles de conduite pour la Conduite Accompagnée 68,

- 5) d'adopter le principe de ne pas reconduire, en 2017, les subventions destinées à l'association EDUC'ENVIA 68, à la scolarisation des détenus et au Centre Départemental de Documentation Pédagogique, dont l'action relève des compétences de l'Education Nationale,
- 6) de donner délégation à la Commission Permanente pour le suivi et la mise en oeuvre des dossiers évoqués dans le rapport.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité